

Participez au baromètre des villes marchables !

Publié le 01.02.2021

Classer les villes en fonction de la place qu'elles réservent aux déplacements à pied, c'est ce que propose le baromètre des villes et villages marchables. L'occasion de revenir sur les réalisations et les engagements herblinois en matière de marche à pied.

[Le baromètre des villes marchables](https://ffrp.sphinxonline.net/surveysurvey/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes/ffrp_site.htm) (https://ffrp.sphinxonline.net/surveysurvey/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes/ffrp_site.htm) est

proposé par la [Fédération française de la randonnée pédestre](https://www.ffrandonnee.fr/) (<https://www.ffrandonnee.fr/>) et ses partenaires, [Rue de l'Avenir](https://www.ruedelavenir.com/) (<https://www.ruedelavenir.com/>) et [60 Millions de piétons](http://www.pietons.org/) (<http://www.pietons.org/>).

Objectif : permettre aux premiers concernés - les piétons - de s'exprimer sur la question de la marche en ville, et dans leur ville. **Jusqu'au 15 mars, les Français sont invités à donner leur avis sur la marchabilité de leur commune.** Cinq indicateurs sont questionnés : Les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche, la sécurité des déplacements à pied, le confort des déplacements à pied, l'importance donnée aux déplacements à pied par les communes, les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs. Les résultats serviront à établir un palmarès national des villes marchables qui paraîtra en avril 2021. Cette initiative est soutenue par l'[ADEME](https://www.ademe.fr/) (<https://www.ademe.fr/>) et les ministères de [la transition écologique](https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports) (<https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports>) [et](https://www.ecologie.gouv.fr/) (<https://www.ecologie.gouv.fr/>) [des sports](https://www.sports.gouv.fr/). (<https://www.sports.gouv.fr/>)

Objetif : permettre aux premiers concernés - les piétons - de s'exprimer sur la question de la marche en ville, et dans leur ville. **Jusqu'au 15 mars, les Français sont invités à donner leur avis sur la marchabilité de leur commune.** Cinq indicateurs sont questionnés : Les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche, la sécurité des déplacements à pied, le confort des déplacements à pied, l'importance donnée aux déplacements à pied par les communes, les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs. Les résultats serviront à établir un palmarès national des villes marchables qui paraîtra en avril 2021. Cette initiative est soutenue par l'[ADEME](https://www.ademe.fr/) (<https://www.ademe.fr/>) et les ministères de [la transition écologique](https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports) (<https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports>) [et](https://www.ecologie.gouv.fr/) (<https://www.ecologie.gouv.fr/>) [des sports](https://www.sports.gouv.fr/). (<https://www.sports.gouv.fr/>)

Objetif : permettre aux premiers concernés - les piétons - de s'exprimer sur la question de la marche en ville, et dans leur ville. **Jusqu'au 15 mars, les Français sont invités à donner leur avis sur la marchabilité de leur commune.** Cinq indicateurs sont questionnés : Les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche, la sécurité des déplacements à pied, le confort des déplacements à pied, l'importance donnée aux déplacements à pied par les communes, les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs. Les résultats serviront à établir un palmarès national des villes marchables qui paraîtra en avril 2021. Cette initiative est soutenue par l'[ADEME](https://www.ademe.fr/) (<https://www.ademe.fr/>) et les ministères de [la transition écologique](https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports) (<https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports>) [et](https://www.ecologie.gouv.fr/) (<https://www.ecologie.gouv.fr/>) [des sports](https://www.sports.gouv.fr/). (<https://www.sports.gouv.fr/>)

Objetif : permettre aux premiers concernés - les piétons - de s'exprimer sur la question de la marche en ville, et dans leur ville. **Jusqu'au 15 mars, les Français sont invités à donner leur avis sur la marchabilité de leur commune.** Cinq indicateurs sont questionnés : Les pratiques des Français et leur ressenti global sur le quotidien de la marche, la sécurité des déplacements à pied, le confort des déplacements à pied, l'importance donnée aux déplacements à pied par les communes, les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs. Les résultats serviront à établir un palmarès national des villes marchables qui paraîtra en avril 2021. Cette initiative est soutenue par l'[ADEME](https://www.ademe.fr/) (<https://www.ademe.fr/>) et les ministères de [la transition écologique](https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports) (<https://www.gouvernement.fr/ministere-de-la-transition-ecologique-charge-des-transports>) [et](https://www.ecologie.gouv.fr/) (<https://www.ecologie.gouv.fr/>) [des sports](https://www.sports.gouv.fr/). (<https://www.sports.gouv.fr/>)

La place du piéton à Saint-Herblain

Liaison douce entre Indre et la collège Anne-de-Bretagne, voie verte Hermeland, zone 20 autour de l'école Stéphane-Hessel, zones 30 dans tous les quartiers, plusieurs aménagements ont été réalisés ces dernières années.

Pour que la marche à pied, devienne un réflexe dès le plus jeune âge, la Ville en lien avec la métropole s'est engagée en signant le plan communal ville apaisée et modes doux

(PCVAMD) pour la période 2018-2027. Plusieurs actions ont déjà été réalisées comme la nouvelle signalétique dans les parcs et jardins en 2019 renforcée par une sensibilisation aux usagers piétons et cycles, une consultation citoyenne avec un atelier "ville apaisée" en 2018, l'adhésion de la Ville à l'association "Rue de l'Avenir" en 2019 et en 2020, la participation de "Rue de l'Avenir" à la semaine de la mobilité en 2019 et 2020 à travers une animation sur les mobilités du futur.

Et si on allait à l'école à pied ?

Avoir le réflexe la marche à pied pour ses déplacements quotidiens, ça s'apprend dès le plus jeune âge. **C'est pourquoi le projet "Émile le serpent mobile" a été mis en œuvre par deux écoles élémentaires, celles des Grands-Bois en 2018 et de Beauregard en 2019.**

Pendant deux semaines, les élèves du CP au CM2 ont collé des gommettes sur Émile le serpent mobile installé dans le hall. "Cela a créé une certaine émulation entre les enfants pour avoir le plus de gommettes possible et donc accumuler le plus de trajets à pied" explique la directrice de l'école Beauregard.

Autre exemple : à la rentrée 2019, l'animation "la rue aux enfants" a été organisée devant l'école Beauregard en partenariat avec l'association "Rue de l'Avenir". Les abords de l'entrée de l'école ont été protégés un samedi matin pour permettre aux enfants de déambuler à leur guise soit à pied, en

trottinette, soit à vélo. Depuis, les enfants sont passés à la pratique allant plus facilement à l'école à vélo ou en trottinette. De bons exemples à suivre à tous les âges de la vie !

(c) Maxence Gross.

Dans l'actualité

[C'est beau, les fleurs devant chez moi !](#) (

[/Actualites/Amenagement/C-est-beau-les-fleurs-devant-chez-moi](#))

[Bellevue : le vrac à portée de tous](#) ([/Actualites/Vie-associative/Bellevue-le-frac-a-portee-de-tous](#))

[Frelons asiatiques : vigilance face aux nids](#) (

[/Actualites/Amenagement/Frelons-asiatiques-vigilance-face-aux-nids](#))

[Opération "Ma rue en fleurs" : on vous dit tout !](#) (

[/Actualites/Amenagement/Operation-Ma-rue-en-fleurs-on-vous-dit-tout](#))